

LE PROFESSEUR DE RESPIRATION

Jules MOINAUX (1815-1895)

1881

Texte établi par Paul FIÈVRE, novembre 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,
Février 2022. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement.
Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous
droits.

LE PROFESSEUR DE RESPIRATION

par JULES MOINEAUX, rédacteur de la Gazette des
Tribunaux.

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue
SOUFFLOT, 20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

1881. Tous droits réservés.

PERSONNAGES.

LE NARRATEUR.

LE PRÉSIDENT.

GOBLARD, prévenu.

Nota : Extrait de MOINAUX, Jules, "Les tribunaux comiques", Paris, Chevalier-Marescq éditeur, 1881. pp 5-8

LE PROFESSEUR DE RESPIRATION

LE NARRATEUR.

Salomon de Caus (1576-1626)
architecte et ingénieur qui, malgré ses
nombreuses inventions et réalisations.

S'il fallait rappeler le sort malheureux d'hommes de génie devenus immortels quand ils ont été morts, cela nous mènerait un peu loin. Ce n'est pas Goblard qui s'en plaindrait ; certes, lui savant et méconnu comme tant de ses illustres prédécesseurs, mais les vulgaires bourgeois qui liront son procès trouveraient peut-être que sa découverte n'est pas sérieuse, et on aurait beau leur dire que Salomon de Caux et tant d'autres n'ont pas, eux non plus, été pris au sérieux, ils persisteraient dans leur opinion.

Goblard est prévenu de mendicité.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Quelle est votre profession ?

LE PRÉVENU.

Professeur.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Professeur de quoi ?

LE PRÉVENU.

Professeur de respiration.

Mouvement d'étonnement dans l'auditoire.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Qu'est-ce que c'est que cet état ?

LE PRÉVENU.

Monsieur le président, j'ose dire que je pourrais être un des bienfaiteurs de l'humanité si mon système était connu et répandu, car alors, messieurs, vous verriez disparaître peu à peu cette horrible maladie qu'on appelle la phtisie pulmonaire...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Voyons, voyons ; laissons là votre découverte et expliquez-vous sur le délit de mendicité qui vous est reproché.

LE PRÉVENU.

Monsieur le président, je nie formellement avoir mendié.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Vous alliez mendier à domicile, et c'est une des personnes chez lesquelles vous vous êtes présenté qui, ne pouvant pas se débarrasser de vos obsessions, vous a remis à un gardien de la paix.

LE PRÉVENU.

Monsieur le président, ai-je ou non le droit de me défendre ?

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Sans doute, vous avez ce droit.

LE PRÉVENU.

Eh bien, ma défense est toute dans ma découverte. Je maintiens que le jeu, habilement dirigé, des poumons donne de la force à cet organe essentiel. Vous me direz que l'être vivant a reçu de la nature les moyens de respirer ; que l'enfant respire en naissant, etc., etc.; oui, tout respire, mais à tort et à travers, et, d'ailleurs, la maladie de la phtisie me donne raison ; eh bien, Messieurs, j'ai inventé un moyen de donner à la respiration naturelle une direction salutaire. Tenez !... Je l'indique ici à tous : tous les matins en vous levant et tous les soirs en vous couchant (du reste, chaque fois que vous avez le temps), tenez-vous droit, cambrez-vous, avancez la poitrine, rentrez vos bras en arrière, puis aspirez longuement... comme cela... puis expirez ainsi... Avec cet exercice...

La suite de la démonstration est couverte par les rires de l'auditoire.

LE PRÉVENU, avec dédain.

Peuple d'imbéciles.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

En voilà assez. Vous niez avoir mendié ?

LE PRÉVENU.

Je me suis présenté dans des maisons, oui, pour offrir mes leçons ; diverses personnes m'ont présenté une pièce d'un franc, que je n'avais pas sollicitée, mais...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Vous vous êtes échappé des mains de l'agent et vous avez pris la fuite ; puis, après une course de vingt minutes, vous vous êtes arrêté.

LE PRÉVENU.

Parce que j'avais perdu la respiration.

Rires.

Oui, je me sauvais, c'est un instinct naturel, l'instinct de la liberté ! Je ne suis pas un malfaiteur, je n'ai jamais subi de condamnation.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Pardon ! Vous en avez subi six pour mendicité, toujours.

LE PRÉVENU.

Toujours comme cette fois, ou ; si j'avais les moyens de faire cent mille francs de réclame dans les journaux et d'ouvrir un cabinet luxueux où j'enseignerais l'art de respirer, je serais bientôt célèbre et riche...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Laissez le tribunal délibérer.

LE PRÉVENU.

Et décoré.

Le tribunal condamne le professeur de respiration à quinze jours de prison.

FIN

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue SOUFFLOT,
20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].